RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00891
Numéro SIREN : 602 950 206
Nom ou dénomination : ABBOTT FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2012 sous le numéro de dépôt 15184

PEDD 11 10 12

ABBOTT FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 16.485.203 Euros
Siège social : 10 rue d'Arcueil, BP 90233, 94528 RUNGIS CEDEX
602 950 206 RCS CRETEIL

DECISIONS DU PRESIDENT
DU 11 OCTOBRE 2012

Procès-verbal

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 24 OCT. 2012
SOUS LE N° 15184

L'AN DEUX MILLE DOUZE
Le 11 octobre

Monsieur Denis HELLO, Président de la société ABBOTT FRANCE **(la "Société")**, décide de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à fin du mandat du Pharmacien Responsable-Directeur Général Délégué ;
- Questions diverses;
- Pouvoirs pour formalités.

EXPOSE :

Le Président prend acte de la réalisation en date du 1er octobre 2012 de l'apport partiel d'actif par la Société au bénéfice de la société AbbVie, de sa branche d'activité complète et autonome de recherche pharmaceutique, et prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le Président décide de mettre fin au mandat de Pharmacien Responsable - Directeur Général Délégué de Madame Sylvie KOEBERLE-RAMON, avec effet à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, notamment à Madame Sylvie KOEBERLE-RAMON pour lui permettre de régulariser sa situation auprès de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Denis HELLO
Président

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°15184 en date du 24/10/2012

Translation for information only

ABBOTT FRANCE
A Simplified joint-stock company with a share capital of 16,485,203 Euros
Registered Office: 10 rue d'Arcueil, Silic 233, 94528 RUNGIS Cédex
602 950 206 RCS CRETEIL

DECISIONS OF THE PRESIDENT OF OCTOBER 11, 2012

Minutes

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND TWELVE
On October 11

Mr. Denis HELLO, President of ABBOTT FRANCE **(the "Company")**, decided to deliberate on the following agenda:

- Termination of office of the Head Pharmacist-Substitute General Manager;
- Miscellaneous items;
- Powers for formalities.

WHEREBY :

The President acknowledged the implementation on October 1st, 2012, of the partial contribution of assets by the Company to AbbVie, of its complete and autonomous business segment of pharmaceutical research, and took the following decisions:

FIRST DECISION

The President decided to terminate the office of the Head Pharmacist-Substitute General Manager of Ms. Sylvie KOEBERLE-RAMON, with effect from today.

SECOND DECISION

The President granted all powers to the bearer of an original, a copy or an excerpt of these decisions, in order to carry out all legal formalities, particularly to Ms. Sylvie KOEBERLE-RAMON in order to enable her to regularize her situation with the National Agency for Drug Safety and with the National Council of the Order of Pharmacists.

These minutes were drawn up from the above and signed by the President.

Mr Denis HELLO
President